COMPTE RENDU DE LA CAPD

DU LUNDI 29 AOUT 2016

Une CAPD s'est tenue ce jour, l'ordre du jour était le suivant :

- Affectations d'office des PE sans poste à l'issue de la seconde phase
- Affectations des fonctionnaires stagiaires
- Inéat / Exeat
- Transferts de scolarité
- Postes à profil
- Questions diverses

Suite aux déclarations préalables des 3 organisations syndicales (dont celle du SE-UNSA, que vous pourrez retrouver en pièce jointe), l'Inspecteur d'Académie a apporté diverses réponses :

- **Mesures et consignes de sécurité dans les écoles suite aux annonces ministérielles du 24 août dernier** :

  L'IA rappelle que toutes les écoles, collèges et lycées peuvent être la cible d'attaques terroristes. Les PPMS sont en partie une réponse de sécurité à cette situation de menace terroriste donc l'ensemble des PPMS des écoles devra être mis à jour numériquement. C'est une culture de la mise en sûreté qui doit se développer.

  Cette rentrée doit se dérouler comme les précédentes mais avec une vigilance accrue. Des forces de police seront déployées devant l'entrée des collèges et des lycées (rassemblement plus grand). Monsieur Dècle est le référent de sûreté du département. Il est à noter que les CPC EPS sont également formés à la sécurité. Vous pouvez donc faire appel à l'équipe de circonscription pour vous accompagner. Les services de police et de gendarmerie ont créé une liste de référents qui sera communiquée aux directeurs qui doivent se sentir accompagnés. Pour rappel, tout adulte n'est pas autorisé à entrer dans l'enceinte de l'école. Les IEN rappelleront aux maires des communes des écoles que ceux-ci pourraient être présents le jour de la rentrée scolaire afin de rassurer et dialoguer avec les parents. Concernant le fait de communiquer son numéro de téléphone portable, l'IA rappelle que cette mesure pourra permettre de transmettre aux directeurs des informations claires et précises en cas d'évènements graves (communication par SMS). Cette liste sera uniquement tenue par le référent sûreté, **dans un répertoire sécurisé**.

  3 exercices de sécurité seront à mettre en place obligatoirement. L'exercice attentat devrait pouvoir être effectué avec la présence du référent de sûreté. Monsieur Dècle réfléchit à un calendrier d'interventions afin de pouvoir répondre favorablement à toutes les demandes.

- **CTSD** : Puisque l'IA ne dispose plus de postes à implanter, il n'éprouve pas le besoin d'en convoquer un. Les IEN iront dans les écoles ciblées lors du dernier CDEN afin d'effectuer un comptage comme prévu. Si une situation l'exige, l'IA prendra un emploi sur la brigade départementale.

- **Plus De Maîtres Que De Classes** : L'IA gèle tous les postes qui ne sont pas pourvus en l'absence de candidat suite au dernier appel à candidatures.

- **Surnombre** : A ce jour, aucun contractuel ou nouveau stagiaire n'a été recruté sur la liste complémentaire. L'IA se réserve le droit de l'envisager dans les semaines à venir.

- **Les 2 demi-journées de pré-rentrée** : Suite à l'interpellation du SE-UNSA sur ce sujet (voir déclaration préalable) l'IA a rappelé que ce temps demeurait à la discrétion des autorités académiques.

- **Postes à profil** : Un nouvel appel a été lancé afin de récupérer des candidatures sur le poste de CPC EPS Amiens 1. Dans le cas d'une recherche infructueuse, l'IA réfléchira à une répartition des tâches entre les CPC/CPD EPS d'Amiens.

- **INEAT / EXEAT** :
    - 8 exeat accordés pour des titulaires et 4 exeat pour les stagiaires
    - 20 inéat accordés pour des titulaires et 2 inéat pour les stagiaires

LE SYNDICAT UTILE !

AGIR &OBTENIR